



Bordeaux, le 27 août 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation COVID-19 en Nouvelle-Aquitaine

>>> Des indicateurs épidémiologiques qui se stabilisent à l'approche de la rentrée, mais qui restent à un niveau élevé

Du 16 au 22 août (semaine 33), on observe un ralentissement de la circulation du virus en Nouvelle-Aquitaine, même si le taux d'incidence reste toujours élevé et supérieur à 150 pour 100 000 habitants (155,6 / 100 000 habitants contre 190,1 / 100 000 habitants semaine 32). Le taux de positivité est lui en baisse pour la 4^{ème} semaine consécutive (2,6 % contre 3,3 % semaine 32).

Le **taux d'incidence** diminue dans toutes les tranches d'âge, sauf pour les 75 ans et plus où il reste stable, mais il demeure toujours supérieur au seuil d'alerte. L'ensemble des départements sont concernés par cette stabilisation.

Le **taux de positivité** diminue ou reste stable dans l'ensemble des départements. Il varie de 1,1 % en Creuse à 3,2 % dans les Pyrénées-Atlantiques. Sa diminution se poursuit chez les 15-74 ans. Le taux de positivité le plus élevé concerne les moins de 15 ans.

Le **taux de dépistage** reste stable dans tous les départements (5 950 / 100 000 habitants).

Le **nombre de nouvelles hospitalisations** diminue légèrement et le **nombre de nouvelles admissions en service de soins critiques** est stable. Après plusieurs semaines de hausse, les indicateurs hospitaliers diminuent légèrement en Gironde.

La **mutation L452R**, portée principalement par le variant Delta, reste toujours prépondérante, puisqu'elle est détectée dans 96 % des tests.

Situation sanitaire du 16 août au 22 août 2021 //

Département	Testés	Tests positifs	Taux de positivité (%)	Taux d'incidence pour 100 000 hab.	Total positifs du 21/01/20 au 22/08/21	Hospitalisations au 22/08/21	Dont réa. au 22/08/21	Total Retours à domicile depuis le 21/01/20	Total décès à l'hôpital depuis le 21/01/20
Charente	17 837	420	2,4 ↓ (- 0,2 pt)	120,6 ↓ (- 7,8 pts)	17 300	23	6	691	160
Charente-Maritime	38 957	961	2,5 ↓ (- 0,6 pt)	148,5 ↓ (- 28,1 pts)	30 647	83	14	1 293	349
Corrèze	12 952	308	2,4 ↓ (- 0,5 pt)	128,2 ↓ (- 24,1 pts)	14 756	22	7	952	223
Creuse	4 965	57	1,1 ↓ (- 0,3 pt)	49,0 ↓ (- 8,6 pts)	5 708	18	1	605	98
Dordogne	21 850	576	2,6 ↓ (- 0,7 pt)	141,0 ↓ (- 31,6 pts)	24 442	116	9	995	252
Gironde	112 597	3 136	2,8 ↓ (- 0,8 pt)	192,0 ↓ (- 57,9 pts)	118 965	212	43	5 917	1 108
Landes	21 836	610	2,8 ↓ (- 0,9 pt)	148,1 ↓ (- 53,1 pts)	26 845	18	4	990	253
Lot-et-Garonne	22 293	699	3,1 ↓ (- 0,4 pt)	211,6 ↓ (- 9,7 pts)	21 238	21	4	914	189
Pyrénées-Atlantiques	46 683	1 516	3,2 ↓ (- 0,8 pt)	221,9 ↓ (- 43,3 pts)	47 879	116	18	2 192	491
Deux-Sèvres	18 473	377	2,0 ↓ (- 0,5 pt)	101,2 ↓ (- 24,1 pts)	25 883	15	3	1 192	265
Vienne	21 394	375	1,8 ↓ (- 0,2 pt)	85,7 ↓ (- 11,7 pts)	27 330	23	7	1 366	275
Haute-Vienne	17 188	299	1,7 ↓ (- 0,2 pt)	80,6 ↓ (- 8,7 pts)	24 437	35	3	1 244	331
Nouvelle-Aquitaine	357 025	9 334	2,6 ↓ (- 0,6 pt)	155,6 ↓ (- 34,5 pts)	385 430	702	119	18 351	3 994

Source : Données de Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Face au virus, chaque geste compte !

N'abandonnons pas les gestes barrières, notamment le port du masque quand la distanciation physique n'est pas possible et/ou que l'on évolue dans un espace clos où les risques de contamination au variant delta sont élevés. Les jeunes adultes insuffisamment vaccinés, sont susceptibles de contaminer les plus fragiles, notamment lors de soirées festives ou de rencontres familiales.

>>> Point sur la vaccination : bilan régional au 25 août 2021



Au 25 août dernier, 4 615 949 Néo-Aquitains avaient reçu au moins une dose de vaccin (76,9 %) et 4 080 873 ont leur schéma vaccinal complet (68 %). En termes de couverture vaccinale de sa population (schéma complet) la Nouvelle-Aquitaine est la 3^{ème} région métropolitaine, après la Normandie (68,9 %) et la Bretagne (68,2 %).

Cumul du nombre de vaccinations au 25 août 2021 ////////////////				
Département	Au moins une dose de vaccin (N)	Couverture vaccinale une dose (%)	Deux doses de vaccin (N)	Couverture vaccinale deux doses (%)
16 - CHARENTE	263 656	75.7	227 312	65.3
17 - CHARENTE-MARITIME	526 197	81.3	463 401	71.6
19 - CORRÈZE	183 855	76.5	162 677	67.7
23 - CREUSE	90 176	77.6	79 036	68.0
24 - DORDOGNE	300 648	73.6	259 791	63.6
33 - GIRONDE	1 231 811	75.4	1 086 441	66.5
40 - LANDES	330 045	80.1	307 851	74.7
47 - LOT-ET-GARONNE	246 219	74.5	213 953	64.8
64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	551 443	80.7	502 829	73.6
79 - DEUX-SÈVRES	283 685	76.1	247 247	66.4
86 - VIENNE	327 526	74.9	281 196	64.3
87 - HAUTE-VIENNE	280 688	75.7	249 139	67.2
Nouvelle-Aquitaine	4 615 949	76.9	4 080 873	68.0

Source : Données extraites de Vaccin Covid, CNAM, exploitées par Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

En savoir plus sur les données épidémiologiques et la vaccination en Nouvelle-Aquitaine (indicateurs vaccination des résidents et professionnels d'EHPAD et USLD, par classe d'âge par département, etc.)

> [COVID-19 - Points épidémiologiques régionaux Coronavirus Nouvelle-Aquitaine Juillet/Août 2021](#)

Dans la tranche d'âge des 12-17 ans, la couverture vaccinale schéma complet continue d'augmenter rapidement (44,5 % soit + 8,3 points par rapport à la semaine précédente). Il faut préciser que les couvertures vaccinales des départements touristiques peuvent être surestimées du fait de la vaccination d'estivants qui sont comptabilisés dans le département où ils séjournent.

Vaccination 1 dose par tranches d'âge au 25 août 2021 ////////////////

	12-17		18-39		40-49		50-64		65-74		75 et plus	
	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)	N vaccinés	CV (%)
16-Charente	15 620	67.6	58 955	77.1	34 470	81.3	67 335	90.5	46 883	>95.0	40 324	92.8
17-Charente-Maritime	34 296	79.5	119 804	89.2	68 135	86.9	123 669	92.7	99 981	>95.0	80 191	94.0
19-Corrèze	11 166	70.3	41 823	83.1	24 436	83.8	44 495	87.7	31 948	92.6	29 913	91.4
23-Creuse	4 830	68.6	18 418	85.8	10 942	81.8	23 345	86.9	17 362	92.3	15 248	89.3
24-Dordogne	17 159	66.4	62 357	80.3	37 805	78.3	75 704	82.8	58 035	90.3	49 503	85.6
33-Gironde	77 857	66.5	371 755	80.8	191 346	86.9	281 485	94.0	170 889	>95.0	138 102	>95.0
40-Landes	25 532	91.9	80 982	93.8	45 531	84.1	77 522	88.8	55 274	>95.0	45 079	91.5
47-Lot-et-Garonne	14 729	64.9	58 360	82.7	33 302	85.9	60 792	88.3	41 059	90.1	37 930	88.2
64-Pyrénées-Atlantiques	34 834	74.4	140 175	89.2	77 760	88.5	133 716	>95.0	86 487	>95.0	78 258	94.7
79-Deux-Sèvres	21 647	76.9	69 678	85.7	41 142	87.1	67 685	87.5	43 990	94.9	39 481	91.8
86-Vienne	20 674	63.5	88 700	78.4	45 911	86.7	77 049	92.1	50 195	>95.0	44 927	93.4
87-Haute-Vienne	16 909	67.7	70 046	80.2	38 236	85.4	68 094	91.1	46 941	>95.0	40 362	88.8
Nouvelle-Aquitaine	295 253	71.1	1 181 053	83.4	649 016	85.7	1 100 891	91.1	749 044	>95.0	639 318	92.3

Source : Vaccin Covid, Cnam, exploitation Santé publique France Nouvelle-Aquitaine

>>> Se faire vacciner, comment ?

Le virus delta circule de manière active dans l'ensemble du territoire et il demeure plus contagieux. Plus que jamais, la vaccination et l'application rigoureuse des gestes barrières sont des éléments clés pour contenir l'épidémie et protéger les plus fragiles.

Pour se faire vacciner, plusieurs options s'offrent à vous :

- **Prendre un rendez-vous en ligne via le site sante.fr dans un centre de vaccination ou chez un professionnel de santé (médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme)**

A noter : en Nouvelle-Aquitaine, l'ARS a mis à disposition des professionnels de santé libéraux (médecin, pharmacien, infirmier, sage-femme) des doses de vaccin Pfizer pour rendre encore plus facile l'accès au vaccin, en proximité. L'objectif de cette simplification du parcours vaccinal est bien d'inciter chacun à se faire vacciner rapidement, notamment les personnes fragiles qui peuvent ainsi échanger directement avec leur médecin traitant ou leur infirmier s'ils se questionnent sur l'efficacité du vaccin ou ses effets secondaires.

- **Appeler le numéro vert national 0800 009 110 (Ouvert de 6h à 22h, 7 jours sur 7)**

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

* Liste et modalités sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Mon âge	Ma situation	Janssen ou AstraZeneca	Moderna	Pfizer-BioNTech
0 à 11 ans inclus		Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner		
12 à 17 ans inclus	Quelle que soit ma situation		<ul style="list-style-type: none"> Mon lieu de soin Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Centre de vaccination (2^{ème} dose uniquement) 	<ul style="list-style-type: none"> Centre de vaccination Mon lieu de soin
18 à 54 ans inclus	Quelle que soit ma situation		<ul style="list-style-type: none"> Mon lieu de soin Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Centre de vaccination (2^{ème} dose uniquement) 	<ul style="list-style-type: none"> Centre de vaccination Mon lieu de soin
55 ans et plus	Quelle que soit ma situation	<ul style="list-style-type: none"> Mon lieu de soin Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Cabinet infirmier ou sage-femme A domicile 	<ul style="list-style-type: none"> Mon lieu de soin Médecin traitant (généraliste ou spécialiste) Médecin du travail Pharmacie Centre de vaccination (2^{ème} dose uniquement) 	<ul style="list-style-type: none"> Centre de vaccination Mon lieu de soin

N.B. :

- Les personnes ayant déjà eu la Covid-19 ne reçoivent qu'une seule injection, sur la base d'un justificatif (test PCR ou résultat de sérologie positif de plus de 2 mois).
- La vaccination des femmes enceintes est recommandée dès le premier trimestre.

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

version : mardi 9 août 2021

>>> Des actions spécifiques pour vacciner les plus vulnérables en Nouvelle-Aquitaine

Développées par l'Assurance maladie, en partenariat avec l'ARS et les acteurs des territoires (collectivités, SDIS, Protection civile, associations caritatives, établissements de santé, ...), les opérations pour faciliter la vaccination des personnes fragiles et éloignées du système de santé se sont multipliées cet été en Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif est d'aller à la rencontre des personnes non vaccinées soit parce qu'elles sont isolées, sans médecin traitant ou éloignées des centres de vaccination, soit parce qu'elles ne sont pas sensibilisées aux messages de prévention.

Les publics concernés par les dispositifs « allez vers » déployés dans les départements sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes atteintes de comorbidités
- Les personnes en situation de grande précarité
- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes isolées et éloignées des lieux de vaccination

Les principales opérations de vaccination « Allez vers » organisées en Nouvelle-Aquitaine :

- Vaccinations dans ou par les Permanences d'Accès aux Soins (PASS)
- Installation de centres de vaccination éphémères dans les lieux de passage
- Mobilisation d'unités mobiles pour vacciner dans des centres d'hébergement d'urgence ou dans des établissements pénitentiaires
- Vaccination dans des structures d'accueil de personnes en situation de handicap
- Vaccination dans des territoires ruraux éloignés des centres de vaccination (vaccibus)
- Vaccination des étudiants (CROUS, équipement sportifs universitaires, etc)

En Nouvelle-Aquitaine, ce sont plus de 125 000 personnes qui ont pu avoir accès à la vaccination depuis le début de l'été grâce aux opérations « allez vers ».

Quelques exemples :

- **En Corrèze** : 358 personnes ont bénéficié de la vaccination dans les Permanences d'Accès aux soins (PASS) des centres hospitaliers de Tulle, Brive et Ussel et dans les Centres d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) ainsi que les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). 205 vaccinations ont été réalisées dans les centres de détention du département. Des actions sont menées depuis le début de l'été dans les quartiers

couverts par la politique de la ville de Brive, en lien avec les centres sociaux, et se poursuivent jusqu'à la rentrée.

- **En Gironde** : cinq opérations de vaccination ont été menées en collaboration avec Bordeaux Métropole à la Piscine universitaire de Talence, à Ambès, au Parc Mussonville de Bègles, à l'association Ovale citoyen de Bordeaux, au CADA d'Eysines, aux restos du cœur. Le Vaccibus du Conseil départemental s'est déplacé à Hourtin, Carcans, Lacanau, Maubuisson, Pauillac, Ordonnac, Coutras et Izon.
- **En Dordogne** : plusieurs opérations organisées avec le SDIS et le Conseil départemental pour vacciner en milieu carcéral et dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap.
- **Dans les Landes** : déploiement du bus vaccination avec des équipes mobiles pour vacciner aux abords des centres commerciaux.
- **Dans la Vienne** : des opérations ont été menées sur les aires d'accueil des gens du voyage, dans les centres pénitentiaires, dans les permanences d'accès aux soins des établissements hospitaliers. Des créneaux ont été réservés dans les centres de vaccination directement par les associations (Emmaüs, restos du cœur,...). Des opérations « coup de poing vaccination » ont été organisées dans des territoires ruraux avec l'appui du réseau des pharmaciens et des Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).
- **En Haute-Vienne** : des opérations de vaccination délocalisées ont été organisées dans une soixantaine de communes rurales du département pour vacciner les personnes âgées isolées et les personnes précaires. Des vaccinations ont été réalisées dans les Centres communaux d'Action sociale (CCAS), dans les accueils de jour du Secours populaire, « au pied des immeubles » à Limoges, dans des résidences pour étudiants, dans des centres d'hébergement (Lits Haltes soins santé). Des créneaux ont été réservés dans les centres de vaccination avec un accompagnement des personnes par des travailleurs sociaux.

Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr